

2013/5779 - Subvention au réseau national de surveillance aérobiologique. (Direction de l'Ecologie Urbaine) (BMO du 16/09/2013, p. 1941)

Rapporteur : Mme ROY Mireille (Interventions sur 5704, 5763 et 5779)

Mme ROY Mireille, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit de trois demandes de subventions pour des associations que j'aimerais vous présenter brièvement puisque deux d'entre elles sont encore assez peu connues à la Ville, même si elles sont subventionnées aussi bien par le Grand Lyon que par la Région.

La première : il s'agit de Graine, implanté à la Maison rhodanienne dans le 2^e arrondissement et qui se positionne depuis une quinzaine d'années comme un acteur central de l'éducation à l'environnement à Lyon.

Le Graine est membre du réseau national Ecole et Nature, l'association conçoit et met en œuvre des campagnes éducatives aux niveaux local et régional. Elle est amenée à organiser des manifestations grand public en proposant gratuitement aux Lyonnais des ateliers de sensibilisation sur les déplacements, le logement, l'alimentation, l'énergie, les déchets. Cette association compte de nombreux bénévoles et une demi-douzaine de salariés. Son conseil d'administration comprend en particulier des représentants de la FRAPNA, de la LPO, de la Ligue de l'Enseignement ou du Passe-Jardins. Son budget prévisionnel 2013 s'élève à 932.000 €.

Une demande de subvention a été adressée à la Ville de Lyon lorsque le Graine a été choisi pour organiser les assises nationales de l'Education à l'Environnement et au Développement durable qui ont eu lieu au printemps. Nous avons participé activement au groupe d'organisation et d'animation de ces assises qui ont rassemblé 1.200 participants, dont la Ministre de l'Environnement et de nombreux médias. La semaine dernière, lors de la conférence environnementale, une table ronde sur l'éducation à l'environnement et au développement durable était d'ailleurs organisée avec le Graine en prolongement des assises de Lyon.

Je vous demande donc de bien vouloir voter ce premier dossier.

J'enchaîne : le deuxième dossier concerne l'association Anciela qui est née en 2005 dans le milieu étudiant lyonnais. Ses activités sont essentiellement bénévoles, coordonnées par deux salariés, avec trois personnes en service.

Les actions d'Anciela se déclinent en différents dispositifs, dont Etudiants éco-citoyens, pour permettre aux étudiants lyonnais de proposer des solutions pour une vie étudiante et des campus plus écologiques, et Jeunes éco-citoyens avec lequel Anciela intervient dans les collèges et les lycées du Rhône afin de proposer des activités participatives permettant aux élèves d'imaginer des solutions aux problèmes écologiques. Elle anime aussi un site francophone participatif qui s'appelle Démocratie durable, qui permet aux citoyens du monde de présenter des projets d'action publique ou collective, d'en discuter, de les améliorer grâce à l'intelligence collective.

En février 2013, l'association a organisé un colloque participatif à Sciences Po et elle participe également aux dialogues en humanité que nous connaissons tous. L'originalité d'Anciela est son choix de lier la protection de l'environnement à la question de la citoyenneté, en développant des actions de capacitation et, en anglais, d'empowerment, c'est-à-dire en proposant aux personnes directement concernées de développer des solutions locales aux questions environnementales.

Je crois que la transition écologique implique en effet de changer de modèle économique, mais aussi de développer en même temps un nouveau partage de la

responsabilité dans une démocratie profondément renouvelée. C'est la raison pour laquelle je vous propose que nous soutenions la démarche d'Anciela.

Enfin, troisième dossier, l'association pour qui nous votons cette subvention depuis plusieurs années : il s'agit du Réseau national de Surveillance Aérobiologique. On estime qu'environ 80.000 Lyonnaises et Lyonnais sont directement concernés par les allergies liées aux pollens, donc c'est une préoccupation qui prend de l'ampleur, d'autant plus qu'en ville ce problème rejette celui de la pollution liée aux voitures en général et aux motorisations Diesel en particulier.

Je vous demande de bien vouloir voter ces trois dossiers.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de ces trois dossiers. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)